



Sapiendo Retraite aide à percevoir le maximum de sa retraite

800000 personnes partent à la retraite chaque année, mais 80 % ignorent le montant qu'ils percevront et la date à laquelle ils pourront partir

En ces temps de réforme globale du système de retraite, "A quel âge vais-je pouvoir partir en retraite?" et "Combien vais-je toucher?" sont certainement les questions que se posent le plus fréquemment les Français. Alors que la loi Pacte concerne le pilier III, autrement dit les retraites supplémentaires,

Sapiendo Retraite, fintech spécialisée dans l'accompagnement retraite, fondée en 2015 par Valérie Batigne, s'intéresse aux piliers I et II, soit les dizaines de régimes obligatoires. Son but: aider les futurs retraités à percevoir le maximum de droits au moment de leur départ à la retraite.

Valérie Batigne et Sapiendo Retraite sont partis d'un constat simple: 800000 personnes partent à la retraite chaque année, mais 80 % ignorent le montant qu'elles percevront et la date à laquelle elles pourront partir. La fintech a développé un algorithme permettant à toute personne de savoir quand partir à la retraite, pour quel montant et s'il n'existe pas d'anomalies dans le relevé individuel de situation (RIS). Valérie Batigne a étudié 22 systèmes de retraite, les plus importants en

termes de retraités potentiels. "L'idée fondatrice de Sapiendo est de rendre accessible au plus grand nombre les réponses aux questions que tout le monde se pose sur sa retraite, et d'aider à toucher le maximum à sa retraite. Car savoir, c'est déjà agir!", déclare la présidente de la fintech.

Les personnes souhaitant connaître leurs droits peuvent effectuer une simulation en ligne pour 60 euros. Pour 600 euros, un expert les accompagnera, vérifiera et, le cas échéant, corrigera les anomalies potentielles sur le RIS afin d'optimiser le montant de la retraite de base. Sapiendo Retraite propose également un service VIP et sur-mesure permettant d'être accompagné tout au long de l'étude des droits par un expert retraite. ■